



# Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'agriculture à l'Île-du-Prince-Édouard *Prévisions agricoles jusqu'en 2029*



Le secteur agricole du Canada affrontera des défis uniques relativement au marché du travail pour les années à venir. Le présent rapport examine l'incidence de ces défis sur la province de l'Île-du-Prince-Édouard entre aujourd'hui et 2029.

## Aperçu à l'échelle provinciale

D'ici 2029, la demande croissante de main-d'œuvre agricole et la diminution de l'offre de main-d'œuvre poseront un défi au secteur agricole de l'Île-du-Prince-Édouard, qui est modeste, mais crucial.

Comptant un peu moins de 3 500 travailleurs en 2017, ou environ 1 % de la main-d'œuvre agricole canadienne, l'Île-du-Prince-Édouard était le deuxième plus petit employeur agricole de l'ensemble des provinces.

Bien que la part de la main-d'œuvre agricole canadienne de l'Île-du-Prince-Édouard soit faible, la province dépend grandement de son secteur agricole. Plus de 4 % de sa main-d'œuvre était directement employée dans le domaine de l'agriculture en 2017; seule la Saskatchewan présentait un pourcentage plus élevé de main-d'œuvre employée dans ce secteur. La province compte également un nombre démesuré de travailleurs aquacoles canadiens et de ceux qui travaillent dans le secteur des fruits de champs et des légumes.

En plus d'employer une bonne part des travailleurs de l'industrie des fruits de champs et des légumes du Canada, cette industrie est également le principal employeur agricole de la province, comptant près d'un tiers (30 %) de la main-d'œuvre agricole. Les industries laitière et aquacole sont les deuxième et troisième employeurs en importance.

Le secteur agricole de l'Île-du-Prince-Édouard présente une dépendance inférieure à la moyenne à l'égard des travailleurs étrangers. Les travailleurs étrangers ne représentaient que 11 % de la main-d'œuvre agricole de la province en 2017, comparativement à 17 % pour l'ensemble du Canada. Près des quatre cinquièmes de ces travailleurs étaient employés dans l'industrie des fruits de champs et des légumes, laquelle est exigeante en main-d'œuvre.

En 2017, le bassin de travailleurs canadiens disponibles dans l'industrie agricole a dépassé le nombre de travailleurs en demande par les employeurs. Néanmoins, il y avait encore environ 190 emplois non comblés dans la province, ce

\*Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de verger et vigne.

## Coup d'œil sur l'industrie agricole de l'Île-du-Prince-Édouard

### En 2017 :

- Emploie 3 471 personnes
- 11 % de main-d'œuvre étrangère
- 190 emplois non pourvus
- 15 millions de dollars de pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre

### En 2029 :

- 3 900 travailleurs nécessaires
- 24 % de la main-d'œuvre partie à la retraite
- 200 emplois potentiellement non pourvus

qui reflète probablement une inadéquation des compétences entre les besoins des employeurs et ce que les employés ont à offrir, et le fait que les employés disposés à travailler en agriculture ne vivent pas là où se trouvent les emplois. Ce déséquilibre a entraîné des pertes et des retards de production, ainsi que des pertes de ventes de 15 millions de dollars.

Bien que la province affiche actuellement un léger excédent, la situation devrait se détériorer d'ici 2029. Deux facteurs contribuent à cette tendance. D'abord, le besoin de main-d'œuvre agricole de la province devrait augmenter en raison d'un accroissement de la production dans les secteurs agricoles clés. Ensuite, le vieillissement de la main-d'œuvre et la baisse du nombre de jeunes dans la province réduiront considérablement le nombre de travailleurs canadiens disponibles.

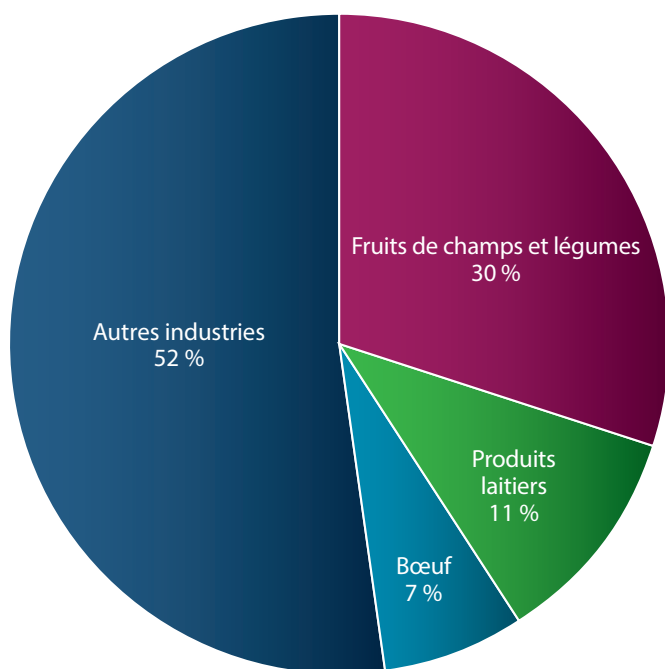
Étant donné ces tendances démographiques et de production, la pénurie de main-d'œuvre agricole de l'Île-du-Prince-Édouard devrait monter à 220 emplois non pourvus d'ici 2029, soit 6 % de la demande totale de travailleurs.



## Principales industries agricoles

Le secteur agricole de la province est dominé par l'industrie des fruits de champs et des légumes. En 2017, près d'un tiers des travailleurs agricoles (30 %) étaient employés par cette industrie. Parmi les autres employeurs agricoles importants, mentionnons les industries laitière, aquacole et bovine. Par rapport au total canadien, l'Île-du-Prince-Édouard représente une part démesurée des travailleurs aquacoles et ceux qui travaillent dans le secteur des fruits de champs et légumes du pays.

### Profil de l'emploi agricole à l'Île-du-Prince-Édouard



## Tendances de la production

Au cours de la prochaine décennie, les perspectives de production positives de différentes industries agricoles de l'Île-du-Prince-Édouard contribueront à l'augmentation de la demande de main-d'œuvre. Les industries de l'aquaculture ainsi que des fruits de verger et de vigne devraient connaître la plus forte croissance de la production entre 2017 et 2029. La production dans l'industrie de l'aquaculture devrait s'accroître en moyenne de 3,9 % par an pendant cette période, ce qui correspond à la croissance de la production la plus marquée de toute l'industrie agricole, et l'industrie des fruits de verger et de vigne présente le deuxième profil de croissance le plus solide, avec une croissance prévue moyenne de 2,5 % par an.

L'impact de ces industries à croissance rapide sur la demande de main-d'œuvre dans la province sera limité par la croissance plus lente des autres principaux produits agricoles. Le principal employeur agricole de la province, l'industrie des fruits de champs et des légumes, connaîtra une croissance modérée de 2 % par an, et le deuxième employeur en importance, l'industrie laitière connaîtra une croissance de 0,8 % par an seulement.

Dans l'ensemble, la demande de main-d'œuvre agricole de cette province devrait s'accroître de 0,5 % par an au cours de la période de prévision, ce qui correspond à la croissance globale prévue pour tout le Canada.



## POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

- **53 %** des agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2018, comparativement à 47 % pour l'ensemble du Canada.
- **46 %** des agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard s'attendent à ce que l'emploi dans leur exploitation augmente au cours des cinq prochaines années, tandis que seuls 25 % prévoient une baisse.

## Prévisions du marché du travail

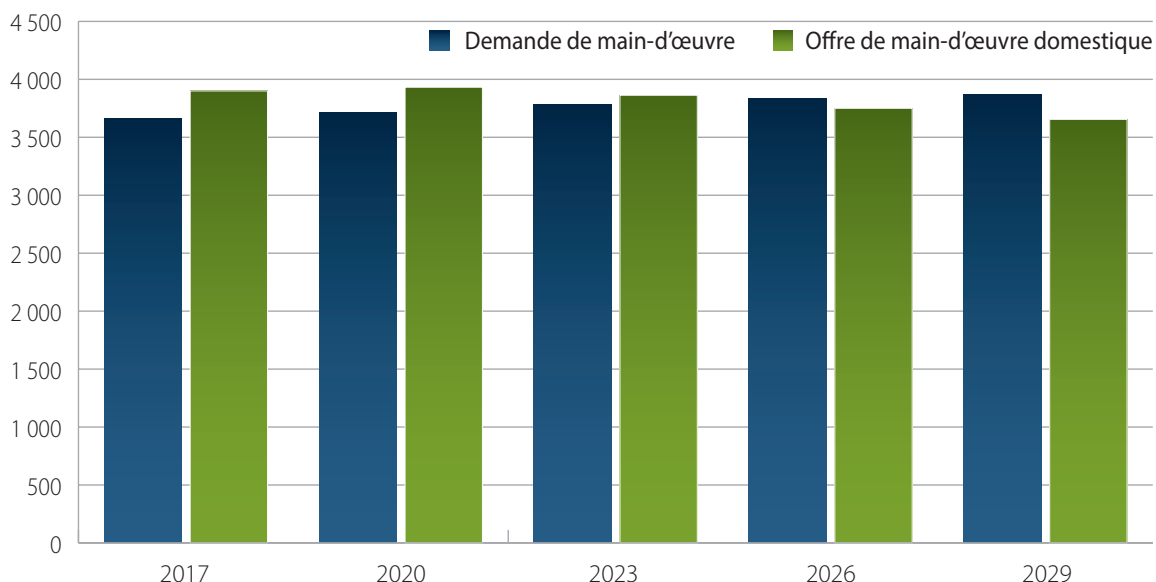
L'augmentation de la demande de main-d'œuvre, conjuguée à la contraction attendue de l'offre de main-d'œuvre, aggravera la pénurie de main-d'œuvre d'ici à 2029.

Au cours de la dernière décennie, la demande de main-d'œuvre dans le secteur agricole de la province a connu des baisses modérées, la demande accrue dans certaines industries, comme celles des céréales et oléagineux ainsi que de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture, ayant été compensée par une baisse dans d'autres industries. Par exemple, la demande de main-d'œuvre dans l'industrie porcine a diminué en moyenne de 3,6 % par an entre 2007 et 2017, le nombre de fermes d'élevage de porcs ayant diminué de 80 % en 10 ans. À l'avenir, toutefois, les perspectives de production positives dans les principales industries accroîtront la demande de main-d'œuvre agricole dans cette province de 0,5 % par an. D'ici à 2029, le nombre de travailleurs nécessaires pour soutenir le secteur passera de 3 700 à 3 900. En parallèle, la taille de la main-d'œuvre agricole de l'Île-du-Prince-Édouard devrait diminuer en raison de la hausse du nombre de départs à la retraite et de jeunes travailleurs qui entrent dans l'industrie.

Étant donné la demande accrue de travailleurs conjuguée à la diminution de l'offre de main-d'œuvre, la pénurie de main-d'œuvre s'intensifiera considérablement dans la province. En effet, le nombre d'emplois qui risquent de ne pas être pourvus en raison d'un manque de travailleurs canadiens passera d'un surplus de 240 travailleurs en 2017 à un déficit de 220 travailleurs d'ici 2029. D'ici la fin de la période de prévision, nous prévoyons que 6 % des emplois dans la province pourraient ne pas être comblés en raison de pénuries de main-d'œuvre au pays.

La pénurie de main-d'œuvre frappera plus durement certaines industries. D'ici 2029, 430 emplois risqueront de ne pas être pourvus dans l'industrie des fruits de champs et légumes de la province. Les industries de l'aquaculture et de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture auront respectivement 100 et 80 autres emplois à risque. Par contre, on s'attend à ce que les industries laitière, bovine et porcine jouissent d'un surplus de travailleurs en fonction de leurs besoins.

## L'excédent de main-d'œuvre connaîtra un déficit dans l'industrie agricole de l'Île-du-Prince-Édouard



## Travailleurs étrangers

Le secteur agricole de l'Île-du-Prince-Édouard dépend modérément des travailleurs étrangers : 11 % de sa main-d'œuvre agricole totale est composée de travailleurs étrangers. Parmi les provinces, l'Île-du-Prince-Édouard se classe au cinquième rang pour ce qui est du recours à cette source de main-d'œuvre. Cela place la province sous la moyenne nationale du secteur de 17 %, et bien en dessous de celles de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse, les deux provinces qui dépendent le plus des travailleurs étrangers, avec 30 % et 29 % respectivement. Le secteur agricole de la province employait environ 400 travailleurs étrangers en 2017, dont les quatre cinquièmes travaillaient dans l'industrie des fruits de champs et des légumes, où le travail est exigeant en main-d'œuvre et saisonnier.



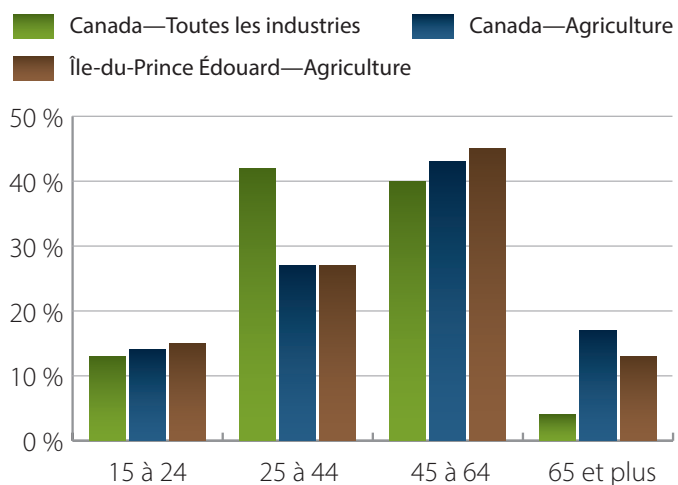
## Tendances démographiques

La main-d'œuvre vieillissante et la baisse du nombre de jeunes dans la province contribueront fortement à réduire l'offre de main-d'œuvre agricole. La baisse de 0,5 % par an de l'offre de main-d'œuvre agricole à l'Île-du-Prince-Édouard sera principalement stimulée par les départs à la retraite et la baisse du nombre de jeunes dans la province qui entrent dans l'industrie.

En 2016, 58 % de la main-d'œuvre agricole de la province était âgée d'au moins 45 ans, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de 59 % du secteur agricole canadien, mais est bien plus élevé que la moyenne de 45 % de l'ensemble des industries canadiennes. D'ici 2029, 24 % de la main-d'œuvre agricole actuelle de l'Île-du-Prince-Édouard devrait prendre sa retraite. Bien qu'il s'agisse de la plus faible proportion de l'ensemble des provinces, cela aura une incidence sur la taille de l'effectif.

Dans un même temps, la province était confrontée à un nombre décroissant de jeunes disponibles pour occuper les emplois laissés vacants par les départs à la retraite. D'ici 2029, le nombre de jeunes qui se lanceront dans l'agriculture dans la province diminuera de 20 %, comparativement à 12 % dans les autres provinces.

### Répartition de la main-d'œuvre selon l'âge en 2016



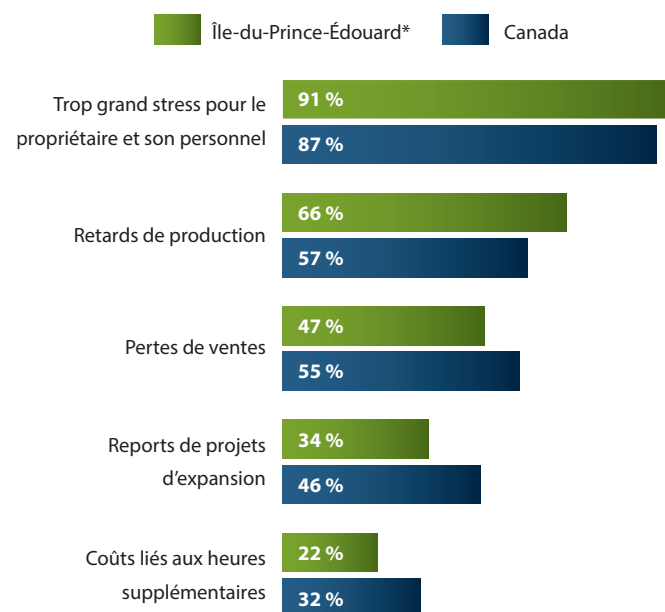
## Répercussions financières

Les pénuries grandissantes de main-d'œuvre agricole dans la province risquent d'entraîner des pertes financières soutenues et de limiter le potentiel de croissance.

Le secteur agricole de l'Île-du-Prince-Édouard figure au deuxième rang de la plus faible perte de ventes attribuable aux pénuries de main-d'œuvre de toutes les provinces, en partie parce que la gamme de produits agricoles de la province résulte en des ventes inférieures par travailleur. Par conséquent, chaque emploi non pourvu a moins de répercussions sur les ventes globales.

Il est resté 190 emplois non pourvus dans la province en 2017, soit l'équivalent de 5,7 % de l'effectif total requis. Cette proportion dépasse la moyenne nationale de 5,4 % pour ce secteur. Les conflits de travail ont coûté 15 millions de dollars à la province, soit 3,1 % des ventes.

## Répercussions des pénuries de main-d'œuvre



\*Selon les réponses de 32 producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard qui ont déclaré ne pas avoir accès à tous les travailleurs dont ils ont besoin.

L'incapacité à trouver suffisamment de travailleurs a également eu des répercussions sur les employeurs agricoles de la province à d'autres égards. Parmi les producteurs qui ont signalé des pénuries de main-d'œuvre, 66 % ont signalé des retards de production, comparativement à 57 % des employeurs agricoles à l'échelle nationale.

Sur une note positive, une plus faible proportion d'employeurs agricoles ont signalé avoir dû retarder des projets d'expansion en raison du manque de main-d'œuvre; seuls 34 % des producteurs qui ont signalé les pénuries de main-d'œuvre ont cité cette question comme étant un problème, comparativement à la moyenne nationale de 46 %.

## Défis liés à la main-d'œuvre

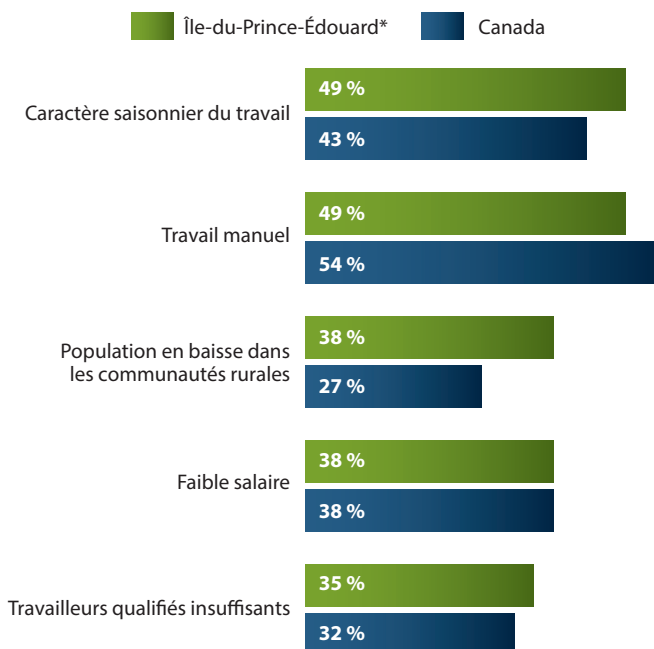
L'industrie agricole de l'Île-du-Prince-Édouard est confrontée à certaines difficultés pour ce qui est d'attirer et de retenir suffisamment de travailleurs.

La capacité du secteur à trouver et à retenir suffisamment de travailleurs agricoles est gênée par les activités rurales, la variabilité des heures et la nature physique du travail.

## Recrutement de travailleurs

En matière de recrutement de travailleurs agricoles, l'Île-du-Prince-Édouard est confrontée aux mêmes défis que le reste du Canada. Toutefois, les employeurs agricoles de la province sont bien plus susceptibles d'éprouver des difficultés liées à l'emplacement rural de leur exploitation. Selon des recherches du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, seulement 13 % des répondants ont indiqué qu'ils se trouvaient à proximité d'une agglomération de plus de 10 000 habitants, comparativement à 35 % pour les exploitations agricoles à l'échelle nationale. Par conséquent, un plus grand nombre d'employeurs s'inquiètent de l'impact des opérations rurales sur le recrutement, en particulier du dépeuplement qui se produit dans ces régions. Près de deux employeurs sur cinq (38 %) ont indiqué que le déclin de la population dans les régions rurales est préoccupant, comparativement à 27 % des employeurs au Canada.

## Défis liés au recrutement de la main-d'œuvre



\*Selon les réponses de 68 producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard.

## Maintien en poste des travailleurs

Le secteur agricole de l'Île-du-Prince-Édouard présente des taux de roulement plus élevés que la moyenne. Le taux de roulement involontaire est considérablement supérieur à la moyenne nationale (12 % comparativement à 3 %). De plus, son taux de roulement volontaire de 26 % est le plus élevé au pays et bien supérieur à la moyenne nationale, qui s'élève à 10 %. En particulier, le taux de roulement volontaire des travailleurs saisonniers de 33 % est très élevé par rapport au taux de 15 % à l'échelle nationale.

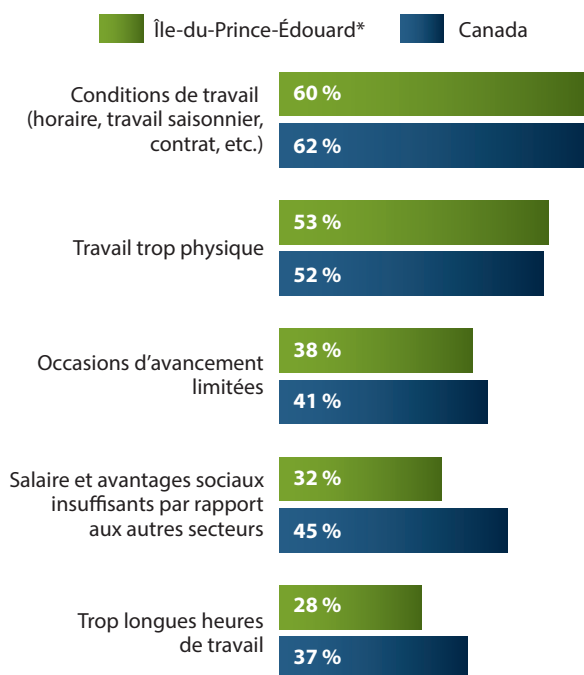
Les employeurs agricoles de la province se heurtent à des défis similaires aux autres provinces pour ce qui est de retenir les travailleurs. La province se distingue toutefois de différentes façons. L'insuffisance de travail représente un problème pour 16 % des employeurs de la province, comparativement à 10 % des employeurs agricoles à l'échelle nationale.

Sur une note plus positive, seuls 32 % des employeurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont signalé l'insuffisance des salaires par rapport aux autres industries comme étant un obstacle au maintien en poste, comparativement à la moyenne nationale de 45 %.

## Postes les plus difficiles à pourvoir

Au cours de la période de prévision, le secteur agricole de l'Île-du-Prince-Édouard aura le plus de difficultés à pourvoir les postes de gestionnaire agricole. Cette profession, qui représentait 27 % des emplois agricoles en 2017, devrait connaître un accroissement du déficit de main-d'œuvre qui s'élèvera à environ 120 travailleurs d'ici 2029. Plus de la moitié de tous les emplois vacants en 2029 seront des postes de gestionnaires agricoles.

## Défis liés au maintien en poste des travailleurs



\*Selon les réponses de 68 producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard.





## Conclusion

Comme la demande de main-d'œuvre devrait augmenter et que l'offre devrait se contracter, le secteur agricole de l'Île-du-Prince-Édouard devra relever d'importants défis au cours des années à venir. Après des années de diminution de la demande de main-d'œuvre agricole, l'Île-du-Prince-Édouard aura besoin d'un plus grand nombre de travailleurs pour soutenir les bonnes perspectives de production de certaines de ses principales industries agricoles au cours des dix prochaines années.

Ces tendances de la production, combinées à une baisse de l'offre de main-d'œuvre canadienne dans la province, provoquée par un nombre croissant de départs à la retraite et une diminution de l'offre de jeunes dans la province, devraient creuser considérablement l'écart de main-d'œuvre. De 2017 à 2029, l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre passera d'un excédent de 240 travailleurs à un déficit prévu de 220 travailleurs. Cela équivaut à 6 % des besoins en main-d'œuvre à ce moment-là.

Pour résoudre ses problèmes de main-d'œuvre, la province devra surmonter un certain nombre de difficultés majeures :

- Le déclin des populations rurales complique la tâche des employeurs en milieu rural qui tentent d'attirer des travailleurs, plus d'un employeur agricole sur trois (38 %) ayant souligné que l'emplacement rural constituait un obstacle au recrutement.
- Le taux de roulement volontaire de la province de 26 % se situe au deuxième rang au pays et est considérablement supérieur à la moyenne nationale, qui s'élève à 10 %.
- L'insuffisance de travail influe sur le maintien en poste du personnel dans cette province. Près d'un employeur agricole sur six (16 %) de cette province a cité cette question comme étant un obstacle au maintien en poste, comparativement à la moyenne nationale de 10 %.

- Le recours aux travailleurs étrangers rend les employeurs vulnérables aux modifications des politiques, notamment en ce qui concerne le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).

Toutefois, l'industrie agricole de la province possède aussi des points forts dont elle pourrait tirer parti :

- La rémunération pose moins de problèmes de maintien en poste pour les employeurs agricoles de l'Île-du-Prince-Édouard.
- La province dispose d'une main-d'œuvre agricole plus jeune que la moyenne et profitera donc d'un taux de départs à la retraite à la baisse pendant la période de prévision.
- La création de débouchés dans l'industrie pourrait aider à attirer et à maintenir plus de travailleurs dans le secteur agricole.
- Le secteur a la possibilité de faire appel à des programmes de formation, au mentorat et à des stages pour accroître les compétences de la main-d'œuvre.

Au cours de la période de prévision, l'Île-du-Prince-Édouard devra trouver des moyens de renforcer le bassin de main-d'œuvre canadienne afin de répondre à ses besoins en main-d'œuvre en évolution rapide, d'éviter des pertes financières et d'atteindre son potentiel de croissance.



## À propos de ce rapport

Le présent rapport constitue une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée entre 2014 et 2016. La recherche vise à réévaluer le marché du travail actuel, à réaliser des projections de l'offre et de la demande de travailleurs agricoles entre 2018 et 2029, et à recommander des solutions potentielles aux problèmes de main-d'œuvre.

Le Conference Board du Canada, mandaté par le CCRHA, a élaboré un modèle économique qui prévoit l'offre et la demande de travail agricole dans chaque province, pour 11 groupes de production différents et pour 25 groupes professionnels.

Le modèle économique a été validé grâce à plusieurs activités de consultation de l'industrie menées dans tout le Canada, notamment :

- **Une enquête de grande envergure** menée auprès de 1 316 employeurs, 278 travailleurs et 110 intervenants du secteur agricole.
- **Huit webinaires** centrés sur des groupes de production particuliers, ayant rassemblé un total de 160 participants.
- Une présentation du groupe consultatif.

Ces données ont été utilisées pour produire les rapports suivants :

### Rapports et fiches d'information portant sur des produits précis

Apiculture ■ Aquaculture ■ Bœuf ■ Produits laitiers ■ Fruits de champs et légumes ■ Céréales et oléagineux ■ Culture en serre et en pépinière et floriculture ■ Volaille et œufs ■ Mouton et chèvre ■ Porc ■ Fruits de verger et de vigne

### Rapports et fiches d'information régionaux

National ■ Colombie-Britannique ■ Alberta ■ Saskatchewan ■ Manitoba ■ Ontario ■ Québec ■ Nouveau-Brunswick ■ Île-du-Prince-Édouard ■ Nouvelle-Écosse ■ Terre-Neuve-et-Labrador

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la recherche ou pour accéder à des rapports supplémentaires portant sur des produits précis, des rapports nationaux ou des rapports provinciaux, veuillez consulter le site Web du CCRHA à l'adresse suivante : [www.AgriLMI.ca](http://www.AgriLMI.ca).

## À propos de CCRHA

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme sans but lucratif national qui se préoccupe de problèmes relatifs aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Le CCRHA mène des recherches sur l'industrie et élabore des produits et des services conçus dans le but d'aider les employeurs agricoles à attirer, maintenir en poste et perfectionner la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse [www.cahrc-ccrha.ca](http://www.cahrc-ccrha.ca).





## Remerciements

Le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) tient à remercier les bénévoles, le groupe consultatif, le groupe formé de spécialistes provinciaux en matière d'information sur le marché du travail et le Comité directeur stratégique pour leurs conseils et leur appui.

### Groupe consultatif sur le projet d'information sur le marché du travail

Présidence : Alberta Federation of Agriculture, Humphrey Banack  
Aboriginal Aquaculture Association : Marguerite Parker  
AGRIcarrières : Robert Ouellet  
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick : Marc Ouellet  
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic et Michael Donohue  
Agri-Food Economic Systems : Al Mussel  
Agri-Food Management Excellence : Larry Martin  
Ag Women's Network : Katie Keddy  
Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Cyr Couturier  
Canadian Canola Growers Association : Gayle McLaughlin  
Fédération canadienne de l'agriculture : Norm Hall et Chris van den Heuvel  
Conseil canadien de l'horticulture : Beth Connery  
Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes : Leslie Sison  
Conseil canadien du porc : Phyllis MacCallum  
Fédération canadienne du mouton : Harry Elsinga  
Financement agricole Canada : Marty Seymour  
Conseiller agricole autochtone : Trevor Kempthorne  
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Martha Justus et Jonathan Van Amburg  
Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture : Merv Wiseman  
Fédération de l'agriculture de l'Ontario : Peter Sykanda  
Prince Edward Island Agriculture Sector Council : Laurie Loane  
Saskatchewan Women in Agriculture : Stacy Brownridge

### Groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail

Présidence : Stephanie Cruickshanks, Manitoba, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural du Manitoba  
Colombie-Britannique : Heather Anderson et Kelly Rainsforth, ministère de l'Agriculture de la C.-B.  
Alberta : Gerard Bos, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta  
Saskatchewan : Bob Wiens, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan  
Ontario : Jill Melo-Graydon, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario  
Nouvelle-Écosse : Bettina Brown, ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse  
Québec : Hélène Brassard, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Nouveau-Brunswick : John Calhoun, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick  
Île-du-Prince-Édouard : Darryl O'Brien, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard  
Terre-Neuve-et-Labrador : Derrick Barrett, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle  
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture  
Publication : septembre 2019

T : 613-745-7457  
C : [info@cahrc-ccrha.ca](mailto:info@cahrc-ccrha.ca)

Il est possible de télécharger le présent document sur [www.cahrc-ccrha.ca](http://www.cahrc-ccrha.ca)  
Tous droits réservés. © 2019 CCRHA

Références photographiques : Alberta Milk, Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture, Cyr Couturier, Mary Robinson.